

RANDO BALADES



La presqu'île de Saint-Suliac



DESTINATION
SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL



PANORAMA PRÈS DE L'ANCIEN MOULIN DE LA CHAISE

Au cours de votre balade, vous grimpez au sommet du Mont-Garrot. Haut de 73 mètres, il domine toute la Vallée de la Rance et offre un panorama à 360°, près de l'ancien moulin à vent de La Chaise. La légende raconte que ce promontoire de quartz est le tombeau de Gargantua. Sa taille était telle qu'il fallut le plier en sept pour l'ensevelir !

LE MENHIR DE CHABLÉ OU DENT DE GARGANTUA

Le Menhir de Chablé qui trône dans une propriété privée, est une pierre dressée de quartz blanc, haute d'environ 5 mètres. L'accès est autorisé en traversant la cour de la ferme et le potager. La légende raconte que le géant Gargantua s'appêtant à avaler son enfant, se cassa une dent qui vint se planter à Chablé.

LES VIGNES DU MONT-GARROT

Des vignes ont été plantées sur le versant sud du Mont. Au Moyen-Âge, la Vallée de la Rance comptait de nombreux vignobles, dont les vins étaient réputés.

LES VESTIGES D'UN CAMP VIKING ?

En contrebas du Mont Garrot, tout particulièrement visibles à marée haute, on découvre des fondations en pierre : l'enceinte dite "Huitrière de Garrot" fut exploitée en 1883 par un ostréiculteur ; la brèche ouverte dans l'enceinte laisse planer le doute sur l'origine du "Camp viking" classé Monument Historique en 1986.



DESTINATION
SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE :

CANCALE : 44 rue du Port

DOL-DE-BRETAGNE : 5 place de la Cathédrale

COMBOURG : 9 rue Notre-Dame

SAINT-SULIAC : 5 place du Carrouge

SAINT-COULOMB : Place de l'Église

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

FFRandonnée
Ile-et-Vilaine

© N. N. N. Communication - Saint-Malo - Crédit photos : A. Lamouroux, Y. Langévin, Thibault Poniel



LE MOULIN À MARÉE DE BEAUCHET (PRIVÉ)

Du 15^e au 20^e siècle, il y eut jusqu'à 14 moulins à marée en activité sur les bords de Rance. L'énergie des marées permettait de mouler le grain pour fabriquer de la farine. Au début du 20^e siècle, le moulin de Beauchet est reconverti en minoterie. À partir de 1957, il fonctionne à l'électricité. L'activité meunière cesse en 1980. L'édifice, son mécanisme et la digue, sont inscrits aux Monuments Historiques.

L'ÉGLISE ET L'ENCLOS PAROISSIAL

Classée aux Monuments Historiques, l'église entourée d'un enclos paroissial, est l'une des plus anciennes de Bretagne. Une première église fut construite à la période romane vers le début du 11^e siècle dont il ne subsiste aujourd'hui que la porte située sur le pignon ouest. C'est au 13^e siècle que l'église actuelle, de style gothique, fut bâtie. Elle compte de nombreux ex-voto marins. On y trouve également un vitrail datant de 1908 intitulé "La procession des marins sur la grève de Saint-Suliac".

LES ANCIENNES SALINES DES GUETTES

Les marins en partance pour la grande pêche et leurs familles avaient fait le vœu de construire cet édifice s'ils revenaient tous sains et saufs du Grand Banc. Leur vœu fut exaucé et l'oratoire fut construit en 1894. Chaque année, le 15 août, on s'y recueille en souvenir du passé.

Au Nord-Ouest de Beauchet, on observe les vestiges des bassins de décaantation protégés par une digue. Il s'agit des anciens marais salants des Guettes, construits en 1756 et progressivement abandonnés au 19^e siècle. Une ferme s'est ensuite installée sur le polder à la fin du 19^e siècle. Succédant à l'exploitation agricole, une pisciculture a été créée. Propriété privée, les Guettes abritent aujourd'hui une maison d'habitation. De nombreux oiseaux viennent y nicher. Vous aurez peut-être la chance d'en observer : aigrette garzette, héron cendré, goéland argenté, cormoran...

→ À découvrir en chemin

LE PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE

Chaque année, les régates rappellent le riche passé de Saint-Suliac. Au milieu du 19^e siècle, les capitaines de pêche des goélettes qui partaient pêcher sur les bancs de Terre-Neuve au large du Canada, recrutèrent leurs équipages parmi les hommes des villages des bords de Rance et de l'arrière-pays. Jusque dans les années 1940, le village possédait un bateau de pêche traditionnel, la Chippe. À bord, les hommes trop âgés ou trop jeunes pour aller à Terre-Neuve allaient pêcher dans l'estuaire de la Rance ou sur les bancs de sable de Dinard et Saint-Malo. La chippe Maria, construite par l'association La Chippe de Saint-Suliac, est la copie conforme d'un bateau de 1901. Vous pourrez également apercevoir des doris, ces petites barques à fond plat, qui servaient à tendre les lignes pour pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve.



Circuit submergé par la pleine mer lors des marées supérieures à 11 mètres :
 Passages impraticables sur les bords de Rance entre certaines étapes (de l'étape 2 jusqu'aux Guettes, de l'étape 4 à 5 puis de l'étape 8 à la dernière étape 1).
 → Emprunter impérativement la variante marée haute.

D Départ : Parking du port

1 Longez le quai de Rance vers le Nord, continuez sur la grève et montez le sentier abrupt jusqu'à la Pointe de Grainfollet (oratoire de la Vierge et point de vue sur le bourg).

• Variante à marée haute (étapes 1 à 5) :
 Si le rivage est submergé, empruntez la Ruelle du Val à droite puis la route à gauche et le chemin de la Vierge de Grainfollet. Remontez à droite puis au 2^e carrefour, prenez à gauche et poursuivez sur 600 mètres. Empruntez le chemin empierré sur votre droite en direction de la station d'épuration. Rejoignez le GRP® et montez le chemin creux à droite vers le terrain de football puis prenez à gauche pour rejoindre la RD 117.

2 A l'oratoire de Grainfollet, le sentier côtier étant provisoirement fermé, montez les escaliers à droite au niveau de l'oratoire et empruntez le sentier qui rejoint La Ville Neuve. Au croisement, prenez la route à gauche vers la grève de Gareil. Longez la grève et prenez l'escalier à droite qui monte sur la falaise. Poursuivez le sentier sur la falaise, franchissez la Pointe du Puits (panorama). Le sentier remonte à droite le long d'un champ et rejoint la route. Descendez la route à gauche jusqu'à l'entreprise de mareyage 'Les Viviers de la Rance'.

3 Longez la grève et continuez tout droit par un chemin boisé.

4 Au croisement, poursuivez en face. Vous arrivez sur un chemin empierré en contrebas du moulin du Tertre (en face, vue sur l'ancien moulin à marée de Beauchet) et gagnez la RD 117.



• Variante courte entre les étapes 4 et 1 :
 Montez le chemin creux à droite vers le terrain de football. Tournez à gauche et empruntez le passage des Terre-Neuvas à droite. Au bout, tournez à gauche et continuez tout droit au carrefour en direction de la mairie. Prenez la Rue Besnier à droite. Remontez la Rue Chaize à gauche puis virez à droite dans la Ruelle Dom Jean. Au n°2, devant le portillon de l'église, descendez la venelle à gauche jusqu'au port (passage du Petit Puits).

5 Quittez le GR® de Pays et longez la RD 117 à droite (Rue des Salines). Traversez-la et suivez le chemin du Gué-Morin à gauche. Longez la RD 7 à gauche puis l'aire de parking. Obliquez dans le chemin à droite puis aussitôt à gauche. À l'ancien lavoir, montez à droite. Empruntez le chemin à droite.

6 Vous rejoignez le chemin du Clos de la Croix. Prenez la route à droite puis le chemin empierré à gauche en direction du Mont Garrot. Au sommet, virez à gauche.

• Variante courte entre les étapes 6 et 1 :
 Suivez la Rue du Champ Orain à droite. Obliquez dans le chemin à gauche. Traversez le parking de la mairie et prenez la ruelle en face. Au bout traversez la rue et empruntez la Ruelle Dom Jean. Au n°2, devant le portillon de l'église, descendez la venelle à gauche jusqu'au port (passage du Petit Puits).

7 Empruntez le chemin qui descend à droite. Longez les vignes (le Clos de Garo) et gagnez le sentier côtier.

• Variante vers le menhir de Chablé : Quittez le balisage jaune et poursuivez tout droit vers l'ancien moulin de La Chaise (panorama). Tournez à droite au stop puis à gauche et obliquez à droite au premier croisement. Descendez et suivez à gauche juste avant le virage, le chemin enherbé bordé d'une haie. Longez la RD 7 à droite et prenez la direction du Menhir de Chablé.

8 Empruntez à droite le sentier du littoral (GR® de Pays) jusqu'à la pointe du Mont Garrot. Descendez un escalier et continuez sur un chemin boisé au-dessus de la grève pour rejoindre l'école de voile et le port.

